



Cité administrative - Bâtiment M
15 bis, rue Dupetit Thouars
49047 ANGERS CEDEX 01

www.maine-et-loire.gouv.fr



Didier GÉRARD
Directeur



Morgan PRIOL
Directrice adjointe

Direction Départementale des Territoires de MAINE-ET-LOIRE

Rapport d'activité : les faits marquants 2019

MISSIONS

La Direction départementale des territoires est un service de l'État à la croisée de nombreuses politiques publiques :

- le développement durable et l'équilibre des territoires
- la prévention des risques naturels
- l'éducation et la sécurité routières, l'aide à la gestion de crise
- l'habitat, la construction, la rénovation de la ville
- l'aménagement et l'urbanisme
- les déplacements et les transports
- la protection et la gestion durable des eaux, des espaces naturels, forestiers, ruraux et de leurs ressources
- l'amélioration de la qualité de l'environnement et du cadre de vie
- le soutien de l'agriculture et de la forêt

Hors crise COVID19, mais également dans sa gestion, je mesure régulièrement à quel point l'appui de la Direction Départementale des Territoires m'est précieux, notamment pour conduire une politique de développement territorial qui soit respectueuse des riches espaces naturels du département et de leurs ressources.

L'entrée en service de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), au 1er janvier 2020, va nous offrir de nouveaux leviers d'actions au service de l'accès aux services publics et aux soins, des mobilités, de la revitalisation des centres-bourgs, des transitions écologique, numérique, et bien sûr du développement économique.

Je compte sur cette nouvelle dimension offerte au partenariat entre l'État, les collectivités et la Banque des Territoires pour contribuer au développement équilibré du Maine-et-Loire.



René BIDAL
Préfet de Maine-et-Loire

Connaissance des territoires et conseil

La DDT agit aux côtés des acteurs du territoire pour accompagner les projets structurants et la mise en œuvre des politiques publiques de manière intégrée.

Par exemple, pour inciter la **restauration collective** à un recours croissant aux denrées issues de productions locales et/ou sous signe d'origine et de qualité (dont l'agriculture biologique), une **charte** a été élaborée en 2019 avec le Réseau Local Anjou. Elle est enrichie d'un guide qui rassemble différents outils susceptibles d'aider les acteurs locaux à décliner les dispositions de la loi EGALIM. Cette action s'articule avec les Plans alimentaires territoriaux (PAT) des collectivités.

Ces PAT sont d'ailleurs promus dans les **Plans Climat Air Énergie territoriaux (PCAET)** auxquels la DDT contribue par ses notes d'enjeux, son suivi des comités de pilotage, sa contribution aux avis de l'État avant approbation. Ces PCAET sont aussi l'occasion de prévoir le déploiement d'énergies renouvelables, projets pour lesquels un appui technique et réglementaire, très en amont des projets, est apporté aux opérateurs. Beaugeois-Vallée a été le premier territoire à arrêter son PCAET en 2019. 4 autres territoires devraient voir leur étude aboutir début 2020, couvrant ainsi 8 des 9 EPCI du Maine-et-Loire.

Une rencontre a été organisée avec chaque EPCI, afin de présenter le dispositif d'opération de revitalisation de territoire (ORT) et d'examiner ensemble les enjeux locaux de gestion de l'eau.

Quant aux échanges avec le **Parc Naturel Régional Anjou-Touraine**, ils ont permis de partager les grands enjeux de la future charte du parc.

Enfin, différents projets complexes de collectivités locales ou d'entreprises ont pu être accompagnés, comme des zones d'activités concertées.

Une facette de l'appui de la DDT passe par le traitement, la valorisation, la mise à disposition, en y apportant son expertise, des **données territoriales** qu'elle détient. La quarantaine de sujets traités en 2019 ont été de complexité et de nature très variables : étude d'aires de protection des biotopes, étude de tracés pour les transports exceptionnels, contribution aux plans de prévention des risques (technologiques, inondations, ...), ou encore travail sur le registre des copropriétés.

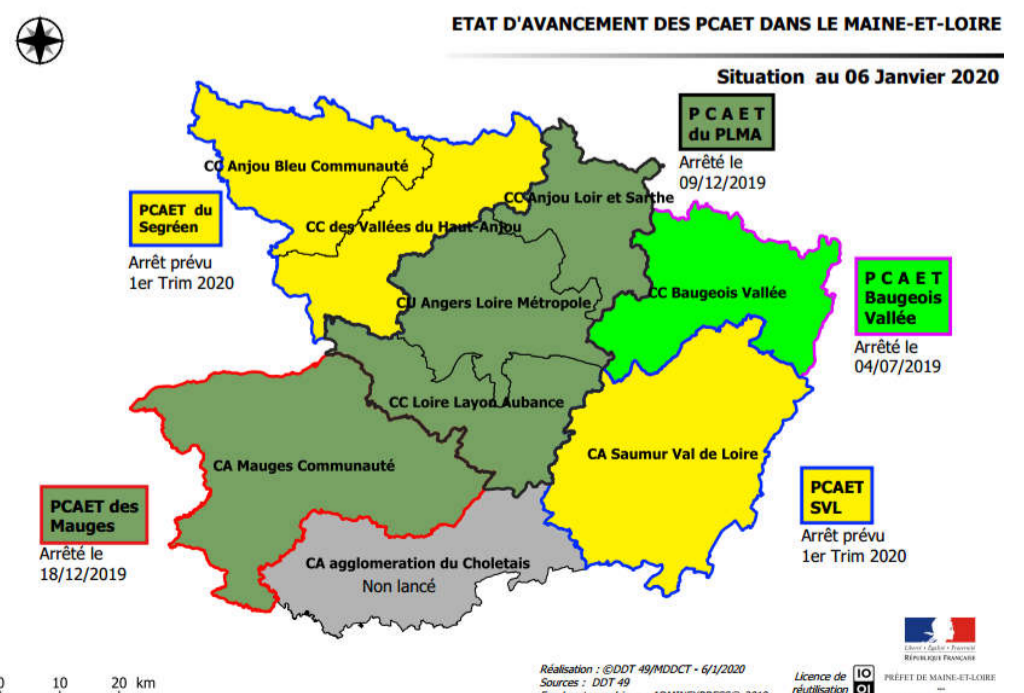


29 mai 2019 : signature par L'État, le Département, la Chambre d'agriculture, l'Association des Maires de Maine-et-Loire, les EPCI de la Charte en faveur de l'approvisionnement de proximité et de qualité dans la restauration collective

Chiffres clés

- 1 PCAET approuvé (Beaugeois Vallée)
- 1 PCAET arrêté (Mauges Communauté)
- 3 autres PCAET (6 EPCI) en cours de finalisation (arrêtés prévus courant 2020)
- 1,2 millions d'€ d'aides versées aux TEPCV

ÉTAT D'AVANCEMENT DES PCAET DANS LE MAINE-ET-LOIRE



Éducation routière - sécurité routière – gestion de crise

Circulation et navigation

Coordination sécurité routière :

- le jeu de l'oie intergénérationnel, élaboré par la DDT avec l'aide d'une étudiante de master en psychologie, lauréat du « Prix des initiatives locales 2019 » à Paris (prix du jury)
- acquisition d'un véhicule à double-commande destiné à aider les seniors à retrouver les bons réflexes au volant



Éducation routière :

- label "qualité des formations" : 72 auto-écoles labellisées, 34 audits de suivi réalisés
- dématérialisation de la demande de communication de son numéro d'enregistrement préfectoral harmonisé (NEPH) pour le permis de conduire
- réunion technique "spéciale moto" des inspecteurs : une journée de théorie et pratique

Transports et déplacements

- 150 demandes d'avis traitées et 40 prises d'arrêtés de circulation
- dématérialisation des demandes de dérogation à l'interdiction de circulation des poids-lourds (jours fériés et week-ends)
- participation à l'élaboration du Plan d'organisation de l'exploitation et de la sécurité (POES) de la nouvelle couverture des voies sur berges à Angers

- l'observatoire sécurité routière a dénombré 32 tués sur les routes de Maine-et-Loire en 2019 (38 tués en 2018)
- gestion de crise : mise en place d'un numéro unique d'appel de la DDT et d'astreintes de sécurité qui permettent au cadre de permanence de mobiliser des compétences internes

Loire et navigation

- 78 autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public fluvial, dont 10 pour des bateaux
- dématérialisation des procédures d'autorisation des manifestations nautiques, sportives ou festives (70 demandes, dont 14 refusées)
- signature entre l'État et les 5 EPCI concernés par la gestion de la digue de l'Authion (loi GEMAPI) de la convention maintenant ce rôle à la DDT jusqu'en 2024
- dépôt du dossier de système d'endiguement de la levée du val d'Authion pour le compte des 5 EPCI



Chiffres clés

- 130 actions de sécurité routière
- 14800 examens pratiques de la conduite (permis B) pour environ 9 800 reçus
- transports exceptionnels : 3560 avis rendus et 1220 arrêtés pris (pour les départements 49-53-72 gérés par la DDT49)
- 76 avis à la batellerie ou aux usagers des cours d'eau
- 180 km de berges surveillées et entretenues (domaine public fluvial)

Environnement – Eau - Forêts

Police de l'eau et de la nature

- mesures de restriction des consommations d'eau : leur gestion a été intense en 2019 qui a connu un été particulièrement chaud et sec. Les débits de la Loire n'avaient pas été aussi bas depuis 1976 et certains services d'eau potable ont connu des difficultés. 4 réunions du comité de l'eau pour la gestion des étiages
- nouvel arrêté-cadre étiage : il a été finalisé en juin, au terme d'une importante concertation avec les acteurs concernés. Il fixe les principes s'appliquant en situation d'étiages, y compris dès le printemps
- après validation du chantier de rétablissement de la continuité écologique sur la Sarthe, les travaux, menés par le Département, ont démarré à l'occasion des écourrués (elles ont lieu tous les 4 ans). 4 ouvrages vont être effacés ou contournés pour rétablir la bonne circulation des espèces aquatiques et des sédiments
- police judiciaire dans le domaine environnemental : pour accélérer les délais et faciliter le traitement des dossiers, la DDT, en lien avec le parquet d'Angers et l'OFB, a lancé une réflexion sur la dématérialisation de cette procédure

Chasse

compte-tenu de la hausse de leurs populations, l'agraine des sangliers a été restreint aux seuls massifs boisés d'au moins 30 ha d'un seul tenant, et à plus de 100 mètres de toute route ou parcelle agricole

Cadre de vie :

Les géotopes : ce nouvel outil de protection du patrimoine géologique recense 107 sites d'intérêt en Maine-et-Loire, parmi lesquels 16 sites font l'objet d'un dialogue engagé entre l'État, les collectivités et les propriétaires concernés. Le but est d'en assurer la protection par un arrêté préfectoral



les écourrués de la Sarthe

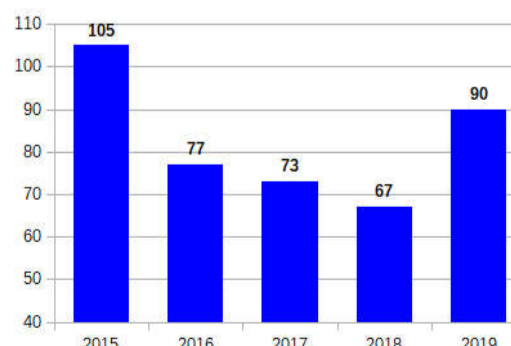
Biodiversité :

- cartographie de la présence du castor sur nos rivières ; ce travail permet de prendre des arrêtés d'interdiction de piégeage des ragondins. Les 3 journées d'observation sur les rivières (Lathan, Layon aval, Hyrôme, Oudon et ses affluents) ont aussi révélé une présence toujours très importante de la loutre
- 203 avis rendus avec l'objectif de « zéro artificialisation nette du territoire » (loi de 2016) et d'éviter ou réduire les destructions de biodiversité possibles, ou alors de veiller à leur compensation



la Loire à Montjean-sur-Loire (49) en juin 2019

évolution du nombre des transactions pénales



Chiffres clés

- 131K€ engagés par l'État pour l'animation Natura 2000
- 9K€ engagés par l'État pour le bon exercice des missions Police de l'eau
- 17 arrêtés étiage
- 90 transactions pénales
- près de 7 000 sangliers prélevés en 2019
- 86% de la population peut accéder à ses données « eau potable » et 85% peut accéder à ses données « assainissement » (sur www.services.eaufrance.fr)

Économie agricole

Chiffres clés

- 75 M€ d'acomptes sur les aides de la PAC versés dès le 15/10
- 112 dotations attribuées à de jeunes agriculteurs (3,0 M€ d'aides versées)
- 7,6 M€ d'aides à l'investissement pour la modernisation des exploitations
- 324 nouveaux plans de compétitivité et d'amélioration des exploitations agricoles (PCAE)
- 750 demandes d'autorisation d'exploiter instruites
- plus de 800 contrôles effectués

Accompagnement des exploitations et des filières

- en copilotage avec la chambre d'agriculture, raffermissment du dispositif d'accompagnement des exploitations en difficulté validé par un arrêté préfectoral et du rôle de l'association REAGIR49
- mise en place d'une zone de protection élargie autour du Maine-et-Loire et concrétisée par arrêté ministériel, à la demande de la filière chanvre-semence (coopérative HEMP-it de Beaufort-en-Vallée),



récolte de chanvre

Calamités agricoles

3 missions d'enquête pour identifier l'impact :

- des épisodes de gel d'avril et mai en arboriculture, viticulture et pépinière
- des deux épisodes de canicule et de la sécheresse (pertes en fourrage et pertes de fonds sur les jeunes plants de vigne)

Un dégrèvement de 55 % des taxes foncières sur le non bâti a été décidé pour toutes les parcelles cadastrées en prairies dans le département (2,4 M€ de dégrèvements au total)



Paiement des aides directes de la PAC

- mobilisation d'importants moyens pour assurer l'instruction et le paiement des aides à l'agriculture biologique et des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) 2015 à 2018
- par sa déclinaison départementale, participation active au « plan de performance PAC » du ministère de l'agriculture et de l'agence de service et de paiement (ASP) pour sécuriser les paiements des aides



Contrôles

- renforcement du contrôle sur le contournement des aides PAC (vérification de l'autonomie des exploitations)
- renforcement du contrôle des entreprises de travaux agricoles, notamment sur les demandes de remboursement partiel des taxes sur le gas-oil non routier

Construction – Habitat - Ville

Habitat

- approbation du Plan départemental de l'habitat et de l'hébergement (PDHH) : premier plan de France à fusionner le plan départemental de l'habitat (PDH) et le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), co-construit État et Département
- rénovation énergétique: Emmanuelle Wargon et Julien Denormandie au congrès « Cities to be » à Angers (le 11/09) pour demander aux professionnels d'innover dans la rénovation énergétique
- Participation à la mise en place de l'Observatoire territorial du logement des étudiants : 40 000 étudiants (fin 2019) pour seulement 5 300 hébergements spécifiques « étudiants ». L'observatoire va permettre de mieux intégrer cette situation dans les politiques d'habitat et d'urbanisme d'Angers-Loire-Métropole

Bâtiment-construction

- assistance au préfet pour l'opération de réhabilitation du bâtiment D de la cité administrative d'Angers
- assistance au rectorat pour le suivi d'opération du restaurant universitaire de la rue Rabelais (livraison prévue courant 2020) et de l'ENSAM (après démolition d'un bâtiment et fouilles archéologiques, la reconstruction devrait débuter au second trimestre 2020)
- relance massive du suivi des agendas d'accessibilité programmés. L'objectif reste la mise en accessibilité de tous les ERP, le projet phare de 2019 étant celle du musée Pincé qui doit ouvrir ses portes début 2020



chantier du restaurant universitaire rue Rabelais - Angers

Chiffres clés

- 14 M€ d'aides ANAH pour 29 M€ travaux de rénovation de logements (10 M€ d'aides en 2018)
- 100 litiges entre bailleurs et locataires examinés par la commission de conciliation
- 2,5 M€ de subventions aux bailleurs sociaux + 40 M€ d'aides indirectes de l'État (TVA à taux réduit et exonération de taxe foncière) pour la réalisation de 1400 logements sociaux
- 700 autorisations de travaux instruites au titre de l'accessibilité
- cumul de 4 400 attestations de mise en conformité reçues au 31/12 2019 (427 reçues en 2019)



Mise en place de la nouvelle aire d'accueil des gens du voyage à Angers

Renouvellement urbain :

- signature des 3 conventions de renouvellement urbain entre l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU) et les agglomérations d'Angers-Loire-Métropole, de Saumur-Val-de-Loire et du Choletais
- démolition de la « barre » du 20 av. Notre-Dame-du-Lac à Angers (30 logements HLM des années 60) pour un coût de 0,85 M€ (subvention 0,5 M€). Il s'agit là d'une des premières opérations de la convention pluriannuelle chiffrée à un total de 450 M€

LES CONVENTIONS NPNRU PASSENT À LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

La simplification et l'accélération du déploiement du NPNRU passe également par une nouvelle étape digitale qui va concerner tous les signataires des conventions de renouvellement urbain et de leurs avenants : la signature électronique !

Selon des modalités simples et sécurisées auxquelles les partenaires des projets ont été formés, chaque partie prenante signera désormais en ligne ces documents contractuels. Finies les piles de parapheurs qui mettent parfois plusieurs mois à faire le tour de la vingtaine de signataires qui comptent souvent ces conventions. A la clé, un gain de temps réel constaté dès la première signature réalisée avec cette technologie, comme l'explique Sarah Lacoche, directrice générale adjointe de l'ANRU : « La signature de la convention de renouvellement urbain pour les quartiers d'Angers Loire Métropole a ainsi nécessité 17 jours, contre parfois jusqu'à plusieurs mois auparavant pour une convention comparable. Cette grande première est très encourageante ».

En faisant partie des premiers établissements publics à mettre en œuvre ce dispositif pour de tels contrats, l'ANRU s'attache à utiliser les technologies innovantes disponibles pour que les procédures administratives nécessaires ne ralentissent pas les projets attendus sans délais par les habitants. En complément de cette nouvelle modalité de signature, les élus pourront bien entendu continuer d'organiser en parallèle toute cérémonie de signature protocolaire permettant de valoriser la mise en œuvre de ces projets auprès du plus grand nombre.

Urbanisme – Aménagement - Risques



Aménagement durable :

- « workshop » en résidence : durant 5 jours, en partenariat avec Anjou Bleu Communauté, et le soutien du CAUE et du CD49, la DDT a proposé à des étudiants et jeunes diplômés d'horizons disciplinaires variés de réfléchir aux atouts du patrimoine minier du Segréen, d'en évaluer le potentiel et de proposer des idées pour le préserver et le valoriser
- action Cœur de Ville : appui aux villes moyennes de Saumur et de Cholet pour leur projet de revitalisation et la définition du périmètre d'opération de revitalisation du territoire (ORT). Ces ORT offrent de nouveaux outils aux villes pour la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux
- animation du réseau EcoQuartier sur le thème de la revitalisation des centres-bourgs : organisation de visites commentées d'opérations exemplaires, à destination des élus et des services techniques des collectivités : Changé (Mayenne), Breteil et Guipel (Ille-et-Vilaine)

Chiffres clés

- 6 porter à connaissance PLU/PLUi sur des territoires recomposés et élargis
- 19 avis sur documents arrêtés (18 PLU, 1 SCOT)
- 150 k€ de dotation générale de décentralisation répartis sur 12 PLU(i)
- 13,2 M€ de taxes d'aménagement liquidées au profit des collectivités (6,2 M€ pour la part communale et 7 M€ pour la part départementale)
- 97 avis émis de la CDPENAF
- 7 dossiers instruits par la CDAC, dont 1 avis défavorable
- 66 k€ de fonds Bamier (FPRNM) versés pour la sécurisation des biens et des personnes

Urbanisme et aménagement commercial

- association à l'élaboration des documents de planification (SCOT, PLU), accompagnement des collectivités et production de l'avis de l'État, notamment dans la continuité de l'importante recombinaison territoriale réalisée dans le département
- assistance aux collectivités pour la mise en ligne de leurs documents d'urbanisme sur le Géoportail national (cette mise en ligne est obligatoire depuis le 01/01/2019)
- sur un recours du préfet, avis défavorable de la commission nationale d'aménagement commercial à l'extension d'un ensemble commercial, car il était susceptible de porter atteinte à une opération de revitalisation du centre-ville et au commerce de centre-ville
- apport d'expertise DDT sur plusieurs grands projets portés par les collectivités : zone agricole protégée, délimitation de site patrimonial remarquable, ...
- animation de la veille juridique en faveur des collectivités et du réseau de leurs services instructeurs des permis de construire (3 réunions en 2019)
- délivrance de plus de 200 autorisations de construire au nom de l'État, notamment sur les dispositifs de production d'énergie renouvelables (méthanisation, photovoltaïque...)

Risques

- approbation le 7 mars 2019 du Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) du Val d'Authion et de la Loire Saumuroise.
- concertation avec les collectivités sur le projet de règlement du futur PPRI du Louet
- lancement des études préalables aux travaux de renforcement des digues des vals endigués (hors val d'Authion)
- révision globale du dossier départemental des risques majeurs (DDRM) qui aboutira en 2020



Énergies renouvelables

- 2 réunions du pôle énergies renouvelables pour examiner 4 projets de parcs éoliens
- autorisations de construire délivrées à 2 usines de méthanisation, 6 parcs photovoltaïques et 1 chaufferie biomasse

Fonctionnement interne

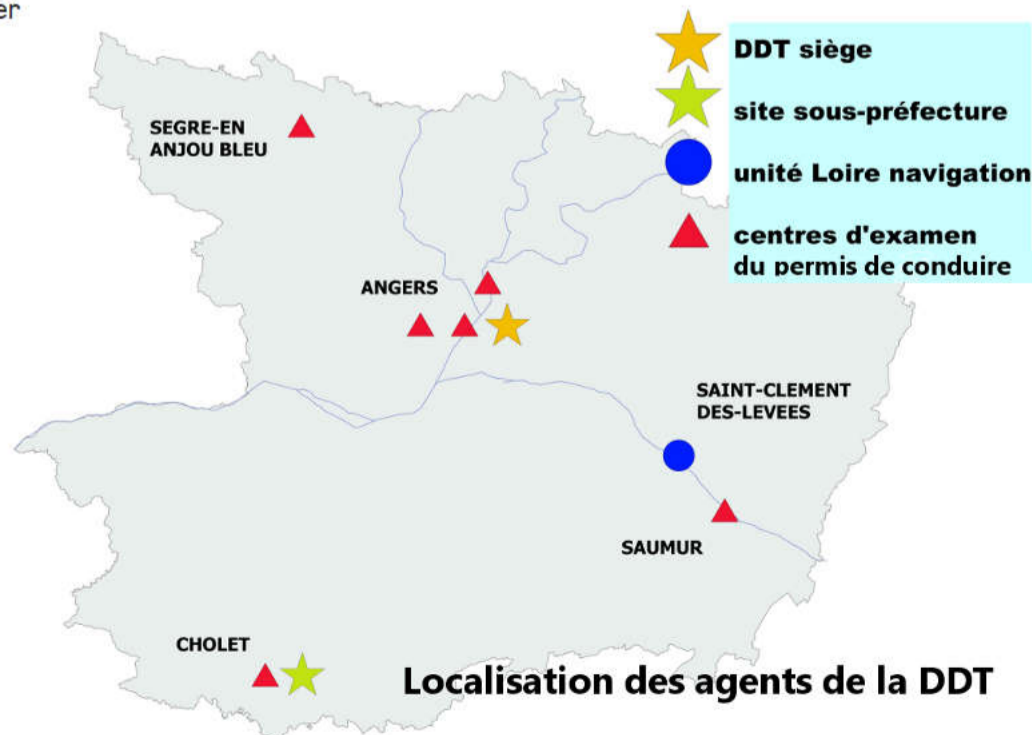
- organisation d'une journée d'accueil et d'intégration des 18 nouveaux collaborateurs arrivés à la DDT en 2019
- organisation de 2 séminaires des cadres : le premier sur les actions managériales individuelles (AMI), le second relatif au développement de la culture du numérique. Les plans d'actions issus de ces séminaires prolongent le projet de service
- développement et maintien des compétences, en débutant par un audit des compétences des agents prochainement retraités afin d'organiser leur transmission
- mise en œuvre d'un plan de formation continue doté d'indicateurs de suivi
- modernisation des processus « ressources humaines » : intégration des nouveaux outils informatiques, harmonisation des fiches de postes, mise en œuvre du compte personnel de formation
- organisation du forum de la mobilité durable : avec l'ensemble des services présents sur le plateau de la Cité administrative (de l'État ou du Département), afin de promouvoir les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle
- association à la construction du secrétariat général commun (SG-C) qui réunira en 2020 les SG de la préfecture et de 3 autres services de l'État



journée d'accueil des nouveaux collaborateurs

Chiffres clés

- 210 agents, avec un renfort de 155 mois de vacances
- 731 k€ en crédits de fonctionnement courant
- 37 véhicules de service, dont 4 électriques et 6 hybrides
- 4 vélos de service, dont 2 avec assistance électrique
- 790 journées de formation pour 148 agents formés en 2019
- 7 « rendez-vous d'échanges » organisés en interne
- 521 000 visites sur le site internet de l'État (555 000 en 2018)
- 2,4 jours ouvrés pour le délai moyen de réponse aux saisines par courriel
- 7 238 actes d'urbanisme contrôlés
- 45 contentieux en cours au tribunal administratif



Localisation des agents de la DDT